



Fiche de réception de poteau ou de bouche incendie

Référence : norme NFS 62-200 – Matériels de lutte contre l'incendie – Poteaux et bouches d'incendie

Règles d'installation, de réception et de maintenance

DONNEES ADMINISTRATIVES

Commune	
Adresse (joindre un plan de localisation)	
Complément d'adresse	
N° d'identification (communiqué par le SDIS)	
☐ CREATION ☐ REMPLACEMENT ☐ DEPLACEMENT	

DESCRIPTIF DE L'HYDRANT

Type D'hydrant	☐ PI Ø 80mm	☐ PI Ø 100mm	☐ PI Ø 150mm	☐ BI Ø 100mm
Ø Conduite				
Marque : Modèle Année de fabrication Choc ☐ Domaine : Communal ☐ Intercommunal ☐ Privé ☐ Militaire ☐				
Coordonnées du gestionnaire si l'hydrant est privé.....				

RESULTATS DES ESSAIS

Date des essais : .. / . /						
Type hydrant	Pression à 30 M3/h	Pression à 60 M3/h	Pression à 120 M3/h	Débit à 1 bar	Débit maximum	Pression statique
PI Ø 80 MM	bar (s)			m³/h	m³/h	bar (s)
PI Ø 100 MM		bar (s)		m³/h	m³/h	bar (s)
PI Ø 150 MM			bar (s)	m³/h	m³/h	bar (s)
BI Ø 100 MM		bar (s)		m³/h	m³/h	bar (s)

CONFORME aux règles d'installation et de réception (NFS 62-200) : OUI ☐ NON ☐

VISA en date du :

	Installateur	Propriétaire ou représentant de la commune	Gestionnaire du réseau
Nom			
Signature			

Cette fiche de réception, ainsi que la carte permettant de localiser précisément l'hydrant, sont à transmettre au SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

PAR MAIL : gprevi_secret@sd83.fr

Ou par courrier à : Service Départemental d'incendie et de secours du Var

Groupeement de la Prévision

Service Défense Extérieure Contre l'Incendie

87 Boulevard Colonel Michel LAFOURCADE

CS 30255 - 83007 Draguignan Cedex

Une copie de cette fiche doit impérativement être expédiée au Maire de la commune concernée.